



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

affiliation

Question écrite n° 75875

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le développement de l'accès aux soins. L'existence d'une couverture complémentaire est déterminante pour l'accès aux soins et la prévention des maladies et des centaines de milliers de personnes ont pu bénéficier de cette couverture complémentaire santé (CMU). Néanmoins, près de 10 % de la population n'ont pas la possibilité d'en avoir, cela en raison du fait que ces millions de personnes disposent de revenus jugés trop importants pour avoir droit à la CMU mais trop faibles pour s'offrir une complémentaire. Devant une situation estimée discriminatoire, il lui demande de lui faire part de son sentiment.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75875

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2274